



Contrôle de performance des Bovins Allaitants

Utilisation des poids et évolution des règles de calcul des Poids à Âge Type (PAT)

(suite du projet FGE CALPAT)

Depuis 2017, l'ensemble des partenaires du dispositif génétique français réfléchissent à l'évolution des règles de calcul des Poids à Age Type des veaux contrôlés dans le cadre du Contrôle de Performance, sur leur croissance jusqu'au sevrage. Ces évolutions doivent permettre de s'adapter aux contraintes liées à la réalisation des pesées.

En effet, dans certaines zones ou pour certains systèmes d'élevage extensif, la pesée estivale est difficile, voire impossible à réaliser. Ce nouveau dispositif prévoit un élargissement des plages de pesées, la mise en place de nouvelles règles sur l'utilisation des données et l'ajout d'un nouvel indicateur qui permettra de mesurer la fiabilité des poids à âge type.

D'ABORD, QU'EST-CE QU'UN POIDS À ÂGE TYPE (PAT) ?

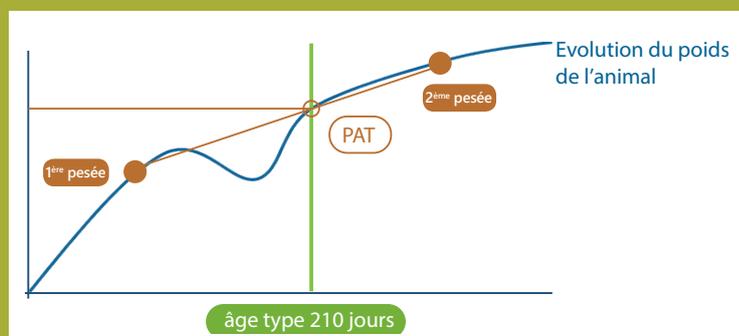
C'est un poids « calculé » à partir de deux pesées, pour un âge donné.

Il permet de caractériser de façon normalisée une phase identifiée de la croissance d'un animal, en corrigeant une pesée proche de l'âge type, du gain estimé avec la deuxième pesée.

Il permet de comparer un animal au lot, au troupeau et à la race.

En pré-sevrage, 2 PAT sont calculés : le premier à 120 jours (4 mois) et le second à 210 jours (7 mois).

**Avec 2 pesées qui encadrent ou non l'âge type,
on estime le PAT correspondant.**



Le PAT sert à :

- analyser la conduite du troupeau,
- trier les reproducteurs,
- l'évaluation génétique, en fonction de son niveau de précision

LES ÉVOLUTIONS EN 4 POINTS

1

Le poids de naissance : première pesée potentielle

Le poids de naissance ou le tour de poitrine peut être utilisé comme première pesée pour le calcul d'un PAT. Seules les données de qualité seront prises en compte. Il est recommandé de peser les veaux à la naissance, sinon privilégier la mesure du tour de poitrine (en centimètres). L'estimation du poids naissance ne doit être effectuée qu'en dernier recours (lorsque vous ne disposez d'aucun moyen ou possibilité de peser ou mesurer le tour de poitrine de l'animal).



2

Des plages de pesées plus larges

Les 3 critères suivants évoluent. Ils concernent la réalisation des pesées et leur utilisation pour le calcul des PAT :

- ① L'âge maximum de l'animal pour réaliser une pesée passe à 365 jours.
- ② L'écart maximum entre les 2 pesées est augmenté et passe à 240 jours.
- ③ L'écart maximum entre l'âge type et la pesée la plus proche passe à 45 jours.

Interpolation : les pesées encadrent l'âge type



Extrapolation : les 2 pesées sont avant ou après l'âge type



3

Un nouveau calcul à chaque nouvelle pesée

Après chaque pesée de l'animal, un PAT sera recalculé et potentiellement mis à jour. Lors de chaque nouveau calcul, les pesées les plus pertinentes seront choisies afin d'obtenir le PAT le plus précis (fiable).

4

Mesure de la précision du PAT à l'aide d'un indicateur de précision

Pour chaque PAT, l'indicateur sera calculé selon les critères suivants :

- les 2 pesées utilisées encadrent l'âge type ou non,
- la durée entre pesée est courte ou longue,
- une des pesées est proche ou éloignée de l'âge type.



Quel que soit le système d'élevage, ces nouvelles dispositions doivent permettre de mieux exploiter les pesées collectées dans différents systèmes : soit pour augmenter le nombre de PAT calculés, soit en améliorant leur précision.

ÉLEVAGE AVEC DES VÊLAGES GROUPÉS EN FIN D'ÉTÉ OU AUTOMNE

En réalisant 3 pesées et plus, de novembre à juin, le nouveau calcul permet :

- Soit d'améliorer la précision de certains PAT (12% des animaux avec PAT 120 et 22% avec PAT 210)
- Soit d'obtenir un PAT pour des animaux qui n'en avaient pas (3% de PAT 120 et 7% de PAT 210)

Impacts sur les PAT

PAT 120



PAT 210



- Pas de changement
- Améliore la précision du PAT
- Obtention d'un nouveau PAT

ÉLEVAGE AVEC DES VÊLAGES DE FIN D'HIVER AVEC ESTIVE

En réalisant une pesée à la mise à l'herbe (avril-mai) et une pesée en septembre quand c'est possible, le nouveau calcul permet :

- D'obtenir un PAT pour les animaux qui n'en avaient pas dans 75% des cas (PAT 120) et 47% des cas (PAT 210)
- D'améliorer la précision de certains PAT, surtout des PAT 120 (9% des animaux).

**Avec une pesée supplémentaire ou plus, les PAT calculés seraient plus fiables.*

Impacts sur les PAT

PAT 120



PAT 210



- Pas de changement
- Améliore la précision du PAT
- Obtention d'un nouveau PAT

(Les chiffres pour ces deux exemples sont issus des simulations faites dans le cadre du projet CALPAT de FGE)



Objectifs atteints !

Plus de souplesse et des poids mieux valorisés

- Avec 3 pesées et plus, le meilleur couple de pesées est choisi et la précision des PAT est maximum.
- Avec 2 pesées et l'utilisation des données de naissance (selon leur qualité de collecte), on peut obtenir un grand nombre de PAT120 ou 210 jours, suivant position des pesées.
- Dans tous les cas, l'indicateur de fiabilité accompagnera le PAT pour matérialiser sa précision.

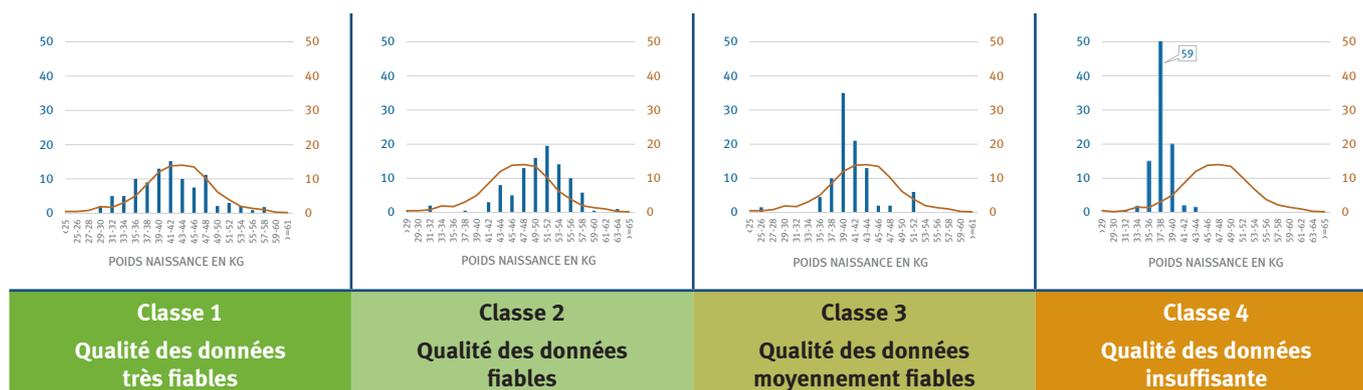


FOCUS SUR L'UTILISATION DES DONNÉES DE NAISSANCE

Pour mesurer la qualité de ces données notifiées, les élevages sont classés sur la base d'un indicateur statistique. En fonction de ces classes, le calcul du PAT pourra faire appel ou non au poids de naissance.

Classification de la qualité des données : exemple des poids naissance

- Répartition des veaux (en %) dans l'élevage
- Répartition des veaux (en %) dans l'observatoire (groupe d'éleveurs ayant de bonnes pratiques d'enregistrement des données de naissance)



Ces nouvelles règles de prise en compte des données de naissance pourront être appliquées pour l'évaluation IBOVAL, selon la décision de chaque OS. Les données des élevages en classe 4 seront écartées pour le calcul des index de naissance.

Pour améliorer la qualité des données de naissance :

<http://idele.fr/fr/metiers/eleveurs/eleveurs-bovins-viande/publication/idelesolr/recommends/la-mesure-du-tour-de-poitrine.html>



MISE EN ŒUVRE

Ces évolutions s'appliquent à partir des naissances d'août 2020 (juin dans les élevages avec des naissances très précoces). Il est donc très important de s'assurer de la fiabilité des données de naissances. Il faut aussi planifier les périodes de pesées des animaux pour en profiter pleinement.

Avril 2020 - Document édité par l'Institut de l'Élevage - Référence idele : 00 20 201 007

Auteurs : Membre des groupes de suivi du projet CALPAT et des groupes métiers Contrôle de Performance Bovin Viande et Certification de la Parenté des Bovins. **Contact :** arnaud.delpeuch@idele.fr